

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal tenue jeudi le 14 juin 2017, à 18 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) Monsieur Charles Gagnon
Monsieur Jean-Paul Giroux
Madame Julie Brisson
Monsieur Réal Émond

Absent : Monsieur Yannick Perron
Monsieur Maurice Girard

Assiste également à cette séance : Mme France Brassard
Secrétaire-trésorière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est faite par Monsieur Donald Perron, maire. Il souhaite la bienvenue à tous les citoyens et constate que le quorum est respecté.

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Nomination à la direction générale
4. Période de questions pour les contribuables.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-06-3070 «Lecture et adoption de l'ordre du jour»

**Il est proposé par : Monsieur Jean Paul Giroux
et résolu à l'unanimité des conseillers présents**

Que l'ordre du jour soit accepté tel que remis à tous les membres du conseil dans le délai prescrit par la loi.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-06-3071

«Nomination à la direction générale»

Attendu que suite à l’affichage du poste de la direction générale, la firme RCGT et le comité de sélection recommande la candidature de Madame Chantale Otis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réal Emond
Et résolu à l’unanimité;

Que le conseil nomme Madame Chantale Otis au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Longue-Rive effectif en date de la présente;

Que Monsieur Donald Perron, maire soit autorisé à signer un contrat de travail avec Madame Chantale Otis pour et au nom de la Municipalité;

Que cette dernière soit autorisée à signer tous documents relatifs au poste de direction générale et secrétaire-trésorière ainsi que tous les effets bancaires de la Municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 17-06-3072

«Levée de l’assemblée»

Il est proposé par : Monsieur Jean Paul Giroux
et résolu à l’unanimité;

QUE l’assemblée est et soit levée à 18 heures 17.

Donald Perron, maire

France Brassard,
secrétaire-trésorière par intérim

«Je Donald Perron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du code municipal.»

Nombres de citoyens présents : 0